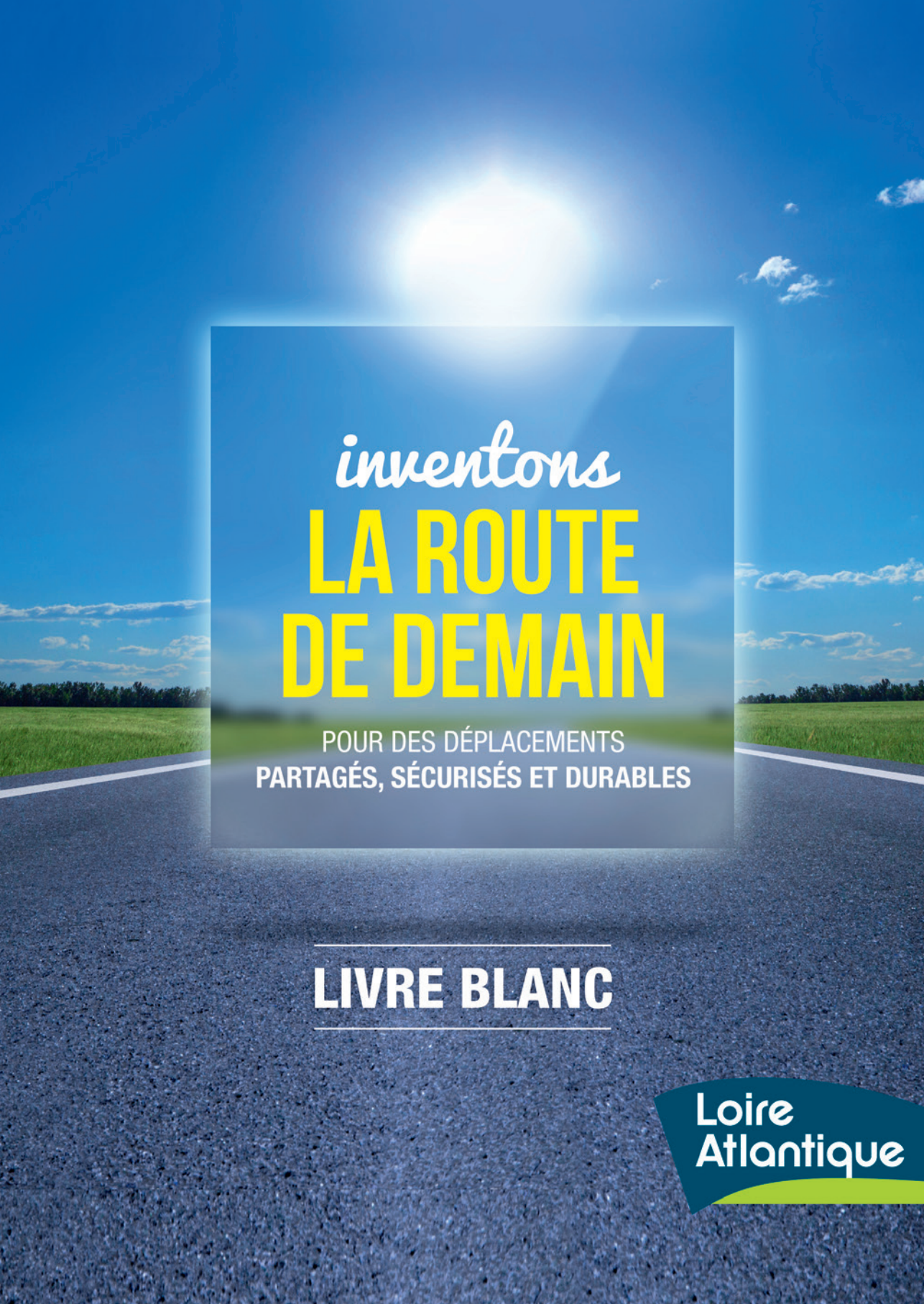

inventons LA ROUTE DE DEMAIN

POUR DES DÉPLACEMENTS
PARTAGÉS, SÉCURISÉS ET DURABLES

LIVRE BLANC

Loire Atlantique

SOMMAIRE

Une démarche **pionnière** 5

1 minute pour comprendre la démarche
« Inventons la route de demain » 6

PARTIE 1 – **« Inventons la route de demain » :**
du bilan aux perspectives 9

Demain, la route sera **plus partagée** 10

Demain, la route sera **plus sécurisée** 12

Demain, la route sera **plus durable** 14

Quelle gouvernance **pour la route de demain ?** 16

PARTIE 2 – **« Inventons la route de demain » :**
le Département s'engage 19

Notre feuille de route **pour demain** 20

La route de demain, ce sont **11 engagements départementaux** 21

Les 11 engagements soumis
à l'Assemblée départementale 22

Édito du Président

Les déplacements de demain se préparent dès aujourd'hui !

Anticiper l'avenir, c'est être aujourd'hui au plus près des attentes des usagers. Audacieux, le Département est persuadé que l'intelligence collective est la solution la plus fédératrice pour trouver des réponses concrètes et innovantes, et inventer ensemble la route et les mobilités futures.

Responsable, le Département est conscient qu'il ne pourra pas répondre seul à tous les enjeux qui l'attendent.

C'est pourquoi le Département de Loire-Atlantique a ouvert en juin 2018 un temps de réflexion partenarial et citoyen avec la démarche *« Inventons la route de demain »*, pour questionner les usages et la perception que chacune et chacun a de la route.

Les propositions recueillies au cours de cette consultation ont alimenté la réflexion du Département afin de les transformer en engagements puis en actions opérationnelles. Ce Livre Blanc est la traduction de ce travail et marque un point d'étape majeur de la démarche *« Inventons la route de demain »*. Il dresse la feuille de route de l'action du Département en matière de déplacements avant que ne soit élaboré, dès 2019, un plan d'actions détaillé.

Philippe Grosvalet,
Président du Département de Loire-Atlantique

Une démarche **pionnière**

Avec *« Inventons la route de demain »*, le Département de Loire-Atlantique est l'une des collectivités pionnières en France à initier une démarche de participation citoyenne et prospective visant à recueillir l'expertise des différent·e·s usager·ère·s de la route.

Une ambition : anticiper l'avenir collectivement

Partage de la voirie, réduction des impacts environnementaux, réflexion autour des véhicules et infrastructures connectées, régulation du trafic en temps réel ou encore développement de l'usage du vélo : les changements s'annoncent nombreux et il convient dès aujourd'hui de repenser la manière de gérer le patrimoine routier départemental. Fortement engagé pour répondre aux mutations amorcées en matière de déplacements, le Département de Loire-Atlantique a eu la volonté de questionner le rapport des citoyen·ne·s et des usager·ère·s à la route. Le Département était également convaincu que ces vastes mutations trouveraient des réponses plus justes, plus adaptées, en les abordant au travers de tous les regards. C'est là toute l'ambition de la démarche initiée : répondre collectivement aux enjeux de sécurité routière, de développement durable, d'innovation et d'attractivité à l'horizon 2030.

Pour atteindre cet objectif ambitieux, le Département a proposé un débat articulé autour de deux questions :

- Comment réinterroger collectivement nos déplacements individuels et les modes de gestion du domaine routier départemental, tout en visant une route partagée, sûre et durable ?

- Quelles pratiques anticiper dès à présent pour développer les usages et les mobilités de demain ?

Un enjeu : favoriser l'expression de chacun

Premier « réseau social », la route voit se côtoyer une grande diversité d'usager·ère·s. C'est pourquoi, dès la genèse du projet, le Département a privilégié une approche participative à destination d'un public large. Pour que la réflexion soit la plus ouverte et la plus partagée possible, une attention toute particulière a été portée pour que chaque usager·ère de la route - particuliers, riverain·e·s, représentant·e·s d'associations, entreprises et professionnel·le·s, institutions, etc. - puisse s'exprimer.

Le Département se réjouit de toute la richesse et de la diversité des quelque 400 contributions recueillies au fil de la démarche de consultation.

Plus qu'un bilan, un Livre Blanc

Après une lecture attentive et exhaustive de l'ensemble des contributions, le Département souhaite prendre des engagements forts issus des grands enseignements de la démarche, en cohérence avec ses capacités d'actions dans le domaine (compétences, programmation budgétaire pluriannuelle).

C'est donc au moyen d'un Livre Blanc, résolument engagé et tourné vers l'action, que le Département souhaite rénover sa politique routière au bénéfice de nouvelles mobilités.

En deux parties, ce document revient sur les enseignements issus de la démarche *« Inventons la route de demain »*, avant de présenter les engagements proposés par le Département.

1 MINUTE POUR COMPRENDRE

LA DÉMARCHE « *INVENTONS LA ROUTE DE DEMAIN* »

LE DIAGNOSTIC : APPRÉHENDER LES ENJEUX DE LA ROUTE AUJOURD'HUI

SONDER les usager·ère·s de la route du Département de Loire-Atlantique
Plus de 1 000 citoyen·ne·s du département interrogé·e·s lors d'une enquête menée par l'Institut français d'opinion publique (IFOP)

du 17 au 24 janvier
SUR L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT

Mars
SUR L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT

S'ENTRETENIR avec les acteur·rice·s et professionnel·le·s de la route en Loire-Atlantique
8 structures rencontrées :

- Association des Maires de Loire-Atlantique
- Association Prévention Routière
- Bretagne Vivante
- Fédération Département des Travaux Publics en Loire-Atlantique
- Fédération Nationale des Transporteurs Routiers – Pays de la Loire
- Loire-Atlantique Développement
- Place au Vélo
- Véli-Vélo

LA PERSPECTIVE : QUESTIONNER L'AVENIR DE LA ROUTE

CROISER LES REGARDS lors d'un événement de lancement citoyen et partenarial autour de tables rondes d'expert·e·s
9 expert·e·s et près de 200 participant·e·s

11 juin
À NANTES

20 et 27 juin
À NANTES ET MACHECOUL-SAINT-MÊME

FAIRE ÉMERGER des solutions concrètes lors d'ateliers immersifs ouverts à toutes et tous en partenariat avec le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM)
44 participant·e·s et plus de 135 contributions recueillies

RECUEILLIR les idées de toutes et de tous sur la plateforme participative participer.loire-atlantique.fr/route
160 inscrit·e·s sur la plateforme pour plus de 400 interactions sur le site

du 11 juin au 12 juillet
SUR INTERNET

23 et 24 août
À SAINT-NAZAIRE

FAIRE S'EXPRIMER un public large avec un dispositif de photomaton innovant développé par le Conseil de Développement de Loire-Atlantique
30 participant·e·s et plus de 30 contributions recueillies

LE PROJET : RÉNOVER LA POLITIQUE ROUTIÈRE AU BÉNÉFICE DE NOUVELLES MOBILITÉS

ANNONCER les projets d'engagements du Département et rendre compte des grands enseignements de la démarche lors d'un temps fort
250 participant·e·s à la journée

5 novembre
CIRCUIT DE LOIRE-ATLANTIQUE - FAY-DE-BRETAGNE

Décembre

APPROUVER les engagements lors de l'Assemblée départementale

2019

DÉFINIR et VALIDER le plan d'actions opérationnel de la politique routière départementale

PARTIE 1

« Inventons la route de demain » :
du bilan aux perspectives

Demain, la route sera **plus partagée**

QUELLE VISION POUR LA ROUTE DE DEMAIN ?

76 %
des sondé·e·s sont favorables à réserver certains espaces de la voirie au covoiturage

85 %
des sondé·e·s sont favorables à dédier des voies aux vélos et/ou piétons

REPÈRES

44 %
des ménages du département ont deux voitures ou plus

24 %
des conducteur·rice·s ont pratiqué le covoiturage au sein du département au cours de l'année passée

1 500 km
d'itinéraires cyclables en Loire-Atlantique, dont 400 km réalisés par le Département

Parce qu'elle accueille une grande diversité de véhicules et d'usager·ère·s, aux divers motifs de déplacements, la route partagée doit offrir le meilleur compromis entre les différents usages et faciliter la cohabitation entre tous les modes (piétons, cyclistes, automobilistes, professionnel·le·s de la route,…). Deux défis sont donc à relever pour créer les conditions d'une route mieux partagée : d'abord, le défi du partage de la voirie, mais aussi le défi du partage de véhicule avec le développement de nouveaux usages (covoiturage, autopartage).

LES ENSEIGNEMENTS À TIRER DE LA CONSULTATION CITOYENNE ET PARTENARIALE

Faciliter le partage de la voirie entre les différents modes

Le partage d'une même infrastructure par des modes variés suscite un grand intérêt de la part des usager·ère·s. Plus spécifiquement, la cohabitation des modes actifs considérés comme plus vulnérables (cycles, piétons), avec les véhicules motorisés, pose de nombreuses questions aujourd'hui. Dans un grand nombre de cas, la matérialisation de voies séparées, c'est-à-dire pistes cyclables, couloirs dédiés, rehaussement des voies, est une solution attendue et considérée comme un facteur de sécurisation pour les usager·ère·s. Néanmoins, certains usager·ère·s préconisent l'aménagement de voies suffisamment larges accueillant l'ensemble des modes pour ainsi favoriser la responsabilisation de toutes et tous. Plusieurs aménagements de ce type sont déjà expérimentés à une échelle locale à l'image des Chaussées à Voie Centrale Banalisée (CVCB).

Par ailleurs, le partage de la voirie est également perçu comme un facteur de réduction des embouteillages. Une attribution multiple ou modulaire des voies à certains modes, par exemple en autorisant les covoiturer·se·s à recourir aux couloirs de bus aux heures de pointe, ou les transports collectifs à accéder à la bande d'arrêt d'urgence, a plusieurs fois été citée comme une solution pouvant concourir à une route plus apaisée.

Pour une route partagée et plus sûre

Encourager le partage de son trajet

La route partagée est également entendue au sens du partage de véhicule entre les usager·ère·s. Nombreuses sont les contributions en faveur du développement de nouvelles formes de partage de véhicules (covoiturage, autopartage) sur des trajets quotidiens ou ponctuels. Pour cela, le recours au numérique et aux applications apparaît essentiel pour favoriser l'essor de systèmes de partage pratiques et accessibles à tous. Pour de nombreux participant·e·s cela induit, en parallèle, la réalisation de nouveaux équipements et aménagements sur l'infrastructure routière afin d'accompagner ces nouveaux usages. À titre d'exemple, des aménagements adaptés aux abords des aires de covoiturage pourront être mis en place, à l'image d'une signalétique connectée. Aujourd'hui, les principaux freins à la hausse du partage sont essentiellement organisationnels et pratiques. Pour aider au développement du partage de déplacement, certaines contributions rappellent ainsi la nécessité de penser en complémentarité systèmes de partage, aménagements et solutions pratiques.

Une route partagée au service d'une mobilité plus solidaire

Pour favoriser l'accès de toutes et tous à la route et accroître une mobilité plus solidaire, un facteur est considéré comme fondamental : le développement d'une culture du partage. La route peut constituer un facteur d'exclusion pour certaines populations (personnes à mobilité réduite, population précaire, seniors) : aller vers une mobilité plus inclusive et accessible nécessite donc une approche collective et collaborative. À ce titre, plusieurs solutions pratiques sont évoquées : ouverture du transport scolaire à des publics moins mobiles, développement de dispositifs d'aides financières ou encore mise en accessibilité de certains équipements routiers.

Regard d'expert

« Pour envisager une route plus partagée, il est crucial d'identifier dans un premier temps les freins aux changements des comportements sur la route.
En effet, on observe aujourd'hui un paradoxe majeur, entre des discours qui affirment la nécessité de transition, et des habitudes et comportements individuels qui évoluent lentement.
Les contraintes rencontrées par les ménages, qu'elles soient temporelles ou géographiques, constituent aujourd'hui les principales limites à l'apparition de nouvelles pratiques de mobilités. Les infrastructures et les services de la route de demain devront donc permettre de lever les contraintes rencontrées par les ménages pour proposer une route plus collaborative et inclusive. »

AXEL VILLAREAL,
Post-doctorant, Projet « Conduire » - Université de Versailles Saint-Quentin

Paroles d'usager·ère·s

« Imaginons une route modulaire où l'affectation des voies évoluerait au fil de la journée : changement de sens, voies dédiées à un mode puis à un autre. »

« Pourquoi ne pas s'inspirer de nos voisins européens et faire en sorte que nos itinéraires cyclables soient majoritairement des pistes cyclables indépendantes ? »

« À l'image des voitures partagées Marguerite à Nantes, il serait intéressant de développer un système similaire adapté aux zones rurales. »

Demain, la route sera **plus sécurisée**

Le Département s'est toujours engagé à apporter des réponses en matière de sensibilisation et d'aménagements de sécurité afin de rendre son réseau routier plus performant et plus sûr. Cependant, malgré cette politique volontariste les accidents sont encore trop nombreux. Déjà une priorité aujourd'hui, le renforcement de la sécurité des usager·ère·s sera au cœur des préoccupations de la route de demain.

QUELLE VISION POUR LA ROUTE DE DEMAIN ?

96 %
des habitant·e·s font de la sécurité un enjeu prioritaire de la route de demain

71 %
des sondé·e·s estiment que les routes de Loire-Atlantique sont sûres

82 %
des habitant·e·s estiment être de bon·ne·s conducteur·rice·s

LES ENSEIGNEMENTS À TIRER DE LA CONSULTATION CITOYENNE ET PARTENARIALE

Sécuriser les déplacements en changeant les comportements

La démarche a permis de rappeler que la majorité des accidents sur les routes de Loire-Atlantique, et ailleurs en France, a pour origine le comportement des personnes (97 %). Conscients de cette réalité, les usager·ère·s eux-mêmes font de la responsabilisation des conducteur·rice·s l'enjeu majeur de la sécurisation du réseau routier.

Si cela engage prioritairement tous les usager·ère·s à respecter le Code de la route, il est rappelé que chacun·e doit savoir adapter sa conduite en fonction du trafic routier, faire preuve de davantage de civisme et mieux appréhender la vulnérabilité d'autrui.

Les solutions privilégiées pour assurer le respect de ces règles fondamentales sont celles de la pédagogie et de la sensibilisation. Pour cela des actions de formation et de communication à destination des conducteur·rice·s (quel que soit leur âge) devront être mises en place.

REPÈRES

+ de 318 600
infractions à la vitesse constatées en 2017 dans le département

- 17 %
baisse du nombre d'accidents mortels sur les routes de Loire-Atlantique entre 2016 et 2017

1re
cause d'accidents sur le réseau départemental en 2017 : le non-respect des priorités

219
nombre d'accidents corporels en 2017 ayant eu lieu sur le réseau routier départemental

Enfin, s'il apparaît que les systèmes d'assistance à la conduite peuvent contribuer à la sécurisation des usager·ère·s, il s'agira de veiller à trouver un équilibre avec la vigilance naturelle du conducteur·rice. En effet, ces nouveaux outils ne doivent pas l'altérer ou s'y substituer.

Sécuriser la voirie en intervenant sur l'infrastructure

Les échanges soulignent également la nécessité d'interventions régulières sur la voirie pour garantir la sécurité routière : entretien, signalétique, équipements, aménagements… et notamment la sécurisation des voies cyclables ou la modernisation de parapets afin d'éviter sorties de routes et collisions. Il apparaît également nécessaire de privilégier une combinaison de solutions simples et instantanées permettant à l'usager d'identifier à tout moment les règles applicables et de renforcer sa vigilance (changement de limitation de vitesse, entrées en agglomération).

Regard d'expert

« Si aujourd'hui la mortalité sur la route continue de baisser, le rythme de diminution s'est récemment ralenti. En effet, le comportement demeure toujours la première cause de mortalité sur la route du fait de deux phénomènes majeurs : la vitesse et l'alcool au volant. Parallèlement, on observe également l'apparition de nouveaux comportements dangereux, par exemple une utilisation accrue des smartphones, qui nuisent à la vigilance des automobilistes mais aussi des cyclistes et piétons. »

ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE

Paroles d'usager·ère·s

« Il est nécessaire de mettre en place un continuum éducatif sur la conduite tout au long de la vie du conducteur·rice. »

« Mettons en place une minuterie aux passages piétons afin de connaître le temps restant et ainsi sécuriser la traversée des enfants, des personnes âgées ou à mobilité réduite. »

« Demain, les véhicules seront connectés entre eux via un système technologique pour réduire les risques de collision. »

Demain, la route sera **plus durable**

Les enjeux de développement durable sont pleinement intégrés aux différentes politiques publiques conduites par le Département, et en particulier à la politique routière. Sur ce volet, l'ambition de la route de demain est de trouver un équilibre entre trois piliers : le développement des mobilités pour tous, le maintien de l'attractivité du territoire et la limitation maximale de l'empreinte environnementale des mobilités.

QUELLE VISION POUR LA ROUTE DE DEMAIN ?

88 %
des sondé·e·s placent la lutte contre le réchauffement climatique au cœur des enjeux de la route de demain

45 %
des interrogé·e·s considèrent le développement des moyens de transport électrique comme une évolution technologique prioritaire

85 %
des interrogé·e·s sont favorables à réserver des espaces de la voirie aux cycles

LES ENSEIGNEMENTS À TIRER DE LA CONSULTATION CITOYENNE ET PARTENARIALE

Réduire l'utilisation de la voiture individuelle

Aujourd'hui, la voiture individuelle constitue le mode de déplacement principal pour la majorité des habitant·e·s du Département. Parce que ce mode de transport induit de nombreuses externalités (embouteillages, émissions de gaz à effet de serre), de nombreuses expressions préconisent une réduction de son utilisation. Trois axes de travail prioritaires ont émergé de ces réflexions : les trajets quotidiens domicile-travail, ceux de moins de 5 km ainsi que la pratique de la voiture en solo.

REPÈRES

63 % des déplacements font moins de 5 km

3,96 nombre moyen de déplacements quotidiens en Loire-Atlantique

0 phytosanitaire utilisé pour l'entretien routier par le Département

Développer des alternatives à la voiture individuelle

Il est nécessaire de proposer des alternatives à haut niveau de service si l'on souhaite une réelle diminution de l'utilisation de la voiture individuelle. La pratique de la voiture connaissant de grandes disparités territoriales, les alternatives proposées doivent aussi s'adapter à toutes les pratiques. Ainsi, les modes actifs (cycles, piétons) et les transports en commun devront se montrer plus attractifs, tant pour les trajets urbains que ruraux.

Plus globalement, il s'agit de mettre la route de demain au service de l'intermodalité[1] et de la multimodalité[2] en facilitant le passage d'un mode à un autre. En d'autres termes, faire de la voiture non plus le mode de déplacement incontournable mais un maillon de la mobilité.

Réduire l'empreinte environnementale des infrastructures routières et des véhicules

L'empreinte environnementale de la route doit être pensée à l'échelle du cycle de vie de l'infrastructure routière et des véhicules, c'est-à-dire de leur conception jusqu'à leur recyclage. À ce titre, le rôle des innovations techniques et technologiques au service d'un réseau routier à haute qualité environnementale (revêtements particuliers, réutilisation des matériaux) suscite un intérêt tout particulier. Mais la route durable est également appréhendée comme un support de mobilités au service de la transition énergétique. Aujourd'hui, certaines solutions permettent de créer des synergies entre infrastructures et véhicules, par exemple en produisant de l'électricité et en rechargeant les véhicules en temps réel à chaque passage. Mais cela passe aussi par des gestes quotidiens, notamment en sensibilisant les conducteur·rice·s à une technique de conduite apaisée et plus économe en carburant : l'écoconduite.

Par ailleurs, la politique routière doit être envisagée en tenant compte des enjeux environnementaux. À ce titre, plusieurs contributions sont formulées pour améliorer la gestion écologique et paysagère de l'infrastructure : développer des passages à faune, assurer les continuités écologiques, étudier une gestion différenciée des haies.

1 L'intermodalité désigne une organisation des transports permettant d'utiliser et combiner différents modes de déplacement lors d'un même trajet.

2 La multimodalité désigne la gamme de moyens de transport offerte aux voyageurs pour réaliser un trajet.

Regard d'expert

« La route est aujourd'hui au cœur des problématiques environnementales, puisque le transport est le premier secteur d'émissions de gaz à effet de serre. Si l'infrastructure routière en elle-même génère des impacts paysagers et environnementaux, il faut avant tout considérer la route comme un support de mobilités produisant des effets liés à la circulation routière se mesurant également en termes de pollution, de bruit, de ruissellement des eaux. Pour préparer la route de demain, c'est donc non seulement les infrastructures mais aussi et surtout les flux, les trafics et les usages qui devront être repensés. »

JOSÉ CAIRE,
Directeur Ville et Territoires - ADEME

Paroles d'usager·ère·s

« Développer une campagne de sensibilisation pour limiter l'utilisation de sa voiture en solo pour les trajets inférieurs à 5 km. »

« Accompagner systématiquement les infrastructures routières de corridors écologiques. »

« Il faudrait favoriser l'utilisation de matériaux recyclés pour les enrobés de la voirie. »

« Un système de péage urbain ou d'incitations fiscales pourrait favoriser la circulation de véhicules propres en ville. »

Quelle gouvernance **pour la route de demain ?**

Regard d'experte

« Malgré une effervescence des nouvelles technologies liées à la mobilité depuis plusieurs décennies, leur développement au sein de la société reste relativement lent. En effet, les infrastructures, de par leur géométrie, et la réglementation restent les grandes instances de régulation en favorisant un mode de déplacement par rapport à un autre, et ainsi orientent le cours de la mobilité. C'est pourquoi, les acteurs publics ont un rôle central à jouer pour faire des politiques publiques de véritables leviers d'action capables d'instiguer des changements de pratique. »

ISABELLE DUSSUTOUR,
Directrice Europe International - ID4CAR

Paroles d'usager·ère·s

« Développons un pass mobilité unique entre Nantes Métropole, les régions Pays de la Loire et Bretagne et le Département de Loire-Atlantique. »

« Développer des synergies et des projets communs entre les autorités organisatrices de transports régionales. »

« Il faudrait penser opérateur unique, voire autorité unique, de transport sur le territoire métropolitain nantais. »

Au-delà des questions de sécurité, de partage et de développement durable, la démarche de consultation a mis en exergue la nécessité de repenser la gouvernance pour appréhender au mieux le réseau routier de demain.

LES ENSEIGNEMENTS À TIRER DE LA CONSULTATION CITOYENNE ET PARTENARIALE

Développer les synergies entre tous les acteurs publics de la route

Pour la majorité des participant·e·s, la transition vers la route de demain ne pourra se faire qu'à la condition d'une collaboration fructueuse entre l'ensemble des acteurs de la route (usager·ère·s, gestionnaires de réseaux routiers, professionnel·le·s, riverain·e·s et institutionnels). Cette aspiration largement partagée s'explique par le fait que les problématiques de mobilité sont au croisement de plusieurs politiques publiques et nécessitent un dialogue entre tous ces acteurs.

Ainsi, de nombreux·se·s participant·e·s souhaitent davantage de synergies entre les autorités organisatrices de transport et les gestionnaires de voirie. Selon eux, cela pourrait être un levier pour faciliter les déplacements des usager·ère·s sur le territoire, par exemple en instaurant un pass de mobilité unique.

Plus largement, appréhender la gouvernance de manière élargie pourrait donner une plus grande place aux citoyen·ne·s et mieux valoriser leur expertise d'usage dans le cadre des politiques publiques de mobilité.

REPÈRES

97 % des déplacements sont internes au département

54 % des déplacements ont pour origine et/ou destination l'agglomération nantaise

1 277 nombre d'ouvrages d'art gérés par le Département, dont 5 franchissements de la Loire

LES COMPÉTENCES ROUTES ET TRANSPORT : UN EXERCICE PARTAGÉ AU SERVICE DE TOUTES LES MOBILITÉS

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

- Entretien, sécurisation et modernisation de voirie du réseau routier départemental, soit plus de 4 300 km en Loire-Atlantique.
- Aménagement d'un réseau cyclable départemental.
- Transport des élèves et étudiants en situation de handicap.
- Aménagement et gestion d'aires de covoiturage.
- Gestion des deux bacs de Loire Lola et Ile Dumet assurant les liaisons Basse-Indre <> Indret et Couëron <> Le Pellerin.
- Accompagnement des collectivités pour le développement du transport solidaire.

COMMUNES DE LOIRE-ATLANTIQUE

- Entretien, sécurisation et modernisation des voies communales et chemins ruraux.
- Aménagement de circulations douces.
- Aménagement et gestion d'aires de covoiturage.

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

- Transport de voyageurs sur le réseau ferroviaire régional, ex. : TER Pays de la Loire.
- Transports routiers réguliers et non urbains de voyageurs, ex : cars LILA en Loire-Atlantique.
- Transport scolaire interurbain (hors élèves en situation de handicap), ex. : LILA Scolaire en Loire-Atlantique.

INTERCOMMUNALITÉS DE LOIRE-ATLANTIQUE

- Transports collectifs urbains et non urbains au sein de leur périmètre, ex. : TAN pour Nantes Métropole et du STRAN pour la Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (CARENE).
- Développement des modes de déplacements partagés, ex. : voitures partagées Marguerite ou vélos Bicloo à Nantes Métropole.
- Transports scolaires à l'intérieur des périmètres de transports urbains.
- Gestion des routes sur le territoire des métropoles, ex. : Nantes Métropole.

PARTIE 2

« Inventons la route de demain » : le Département s’engage

Notre feuille de route **pour demain**

Engagé pour répondre aux enjeux de la mobilité par l'action et éclairé par toutes les expressions recueillies durant la démarche, le Département formule 11 engagements guidant ses ambitions et orientations pour demain.

Des convictions renforcées par les échanges

La démarche « *Inventons la route de demain* » a permis de recueillir les multiples attentes en termes d'usages et de pratiques de déplacements en Loire-Atlantique. Au fil des contributions, la route de demain se dessine simultanément sûre, fluide, connectée, intégrée à son environnement, agréable, partagée et solidaire. Toutes ces expressions constituent une base de travail précieuse pour le Département, nourrissant les engagements qu'il prend désormais.

Des engagements confortés lors de la restitution de la démarche à Fay de Bretagne le 5 novembre 2018

Cette journée « Enseignements et perspectives » a permis de partager les orientations et objectifs de la route de demain, ainsi que de conforter les projets d'engagements départementaux issus de la démarche partenariale et citoyenne, dont celui essentiel sur la sécurité routière. Ce temps fort a également permis de mettre en évidence des actions potentielles et des champs de réflexion à développer ou à appréhender collectivement : mise en place d'une offre performante, partagée et complémentaire avec des services de mobilités pour assurer une ruralité attractive, accompagnement de l'adaptation des infrastructures et espaces publics aux transitions qui s'opèrent en matière de mobilité, développement des mobilités électriques, numérisation des usages, préservation de la biodiversité, renforcement de la coopération entre gestionnaires de réseaux, ou encore accentuation de partenariats nouveaux avec le secteur privé (dont celui sur l'innovation).

Vers la concrétisation d'une politique routière à la hauteur des défis à relever

Les échanges constructifs avec les usager·ère·s de la route renforcent la volonté du Département de s'engager dans une politique routière renouvelée et ambitieuse, au bénéfice des mobilités. Au cœur des politiques départementales, la politique routière doit être appréhendée de façon large ; c'est pourquoi le Département a choisi de présenter des engagements transverses aux quatre piliers ayant guidé la démarche : sécurité, durabilité, partage et gouvernance. Ces engagements constituent les lignes directrices de la politique routière départementale pour les années à venir, à horizon 2030. Un plan d'actions sera élaboré durant tout le premier semestre 2019 et soumis au vote de l'Assemblée départementale en 2019.

La route de demain, ce sont **11 engagements départementaux**

1 **Renforcer la sécurité routière durablement**

2 **Disposer d'un réseau routier performant au bénéfice de l'attractivité du territoire**

3 **Réduire l'usage de la voiture individuelle par le développement d'une offre de covoiturage diversifiée et sécurisée**

4 **Agir pour favoriser une mobilité durable et multimodale**

5 **Investir la mobilité intelligente et la route connectée**

6 **Promouvoir une haute qualité environnementale pour le réseau routier**

7 **Préserver la biodiversité et protéger les espaces naturels et agricoles**

8 **Intégrer la transition énergétique dans l'usage de la route**

9 **Amplifier la mobilité solidaire en la facilitant**

10 **Renforcer la cohérence entre aménagement du territoire et mobilités**

11 **Favoriser le dialogue entre les citoyens, les institutions et les acteurs privés**

Les 11 engagements soumis à l'Assemblée départementale

1 Renforcer la sécurité routière durablement

Priorité de la politique départementale de mobilité, la sécurité routière doit aussi être l'affaire de toutes et tous.
Le Département entend ainsi multiplier et renouveler les actions de sensibilisation auprès du grand public, notamment via des collaborations avec ses partenaires institutionnels ou associatifs.

- **DISPOSER** d'un document de référence partagé pour une route plus sûre
- **AGIR** sur les comportements des usager·ère·s
- **PROTÉGER** les agents intervenant sur le réseau routier
- **ÉTOFFER** le partenariat institutionnel et associatif
- **DÉVELOPPER** des outils de réalité virtuelle

2 Disposer d'un réseau routier performant au bénéfice de l'attractivité du territoire

Le réseau routier départemental est au cœur de la mobilité sur le territoire. Pour accompagner l'attractivité résidentielle, économique et touristique du Département, il doit être pensé en complémentarité avec les autres réseaux et les pratiques de tous les modes qui le fréquentent.

- **CONCEVOIR** un schéma des mobilités poids lourds en cohérence avec les fonctionnalités du réseau routier
- **GARANTIR** une gestion patrimoniale routière efficiente
- **ENTRETENIR** durablement le patrimoine des ouvrages d'art
- **FAVORISER** la mise en place de voies réservées multifonctionnelles en adaptant l'infrastructure
- **ACCOMPAGNER** les modes alternatifs à la route par la Loire
- **DÉVELOPPER** des itinéraires de curiosité afin de favoriser le tourisme en Loire-Atlantique en utilisant la route comme support de promotion du territoire

3 Réduire l'usage de la voiture individuelle par le développement d'une offre de covoiturage diversifiée et sécurisée

Si la voiture individuelle demeure le mode de déplacement privilégié par les habitant·e·s du territoire, ses pratiques et ses usages sont actuellement en pleine mutation.
L'infrastructure routière de demain devra répondre à ces évolutions en offrant de nouveaux services et équipements.
Le Département souhaite proposer des solutions pour accompagner l'essor de ces nouvelles pratiques sur le territoire.

- **ADMINISTRER** une base de données multipartenaires des covoitureur·se·s
- **RENFORCER** le maillage des aires de covoiturage et les adapter aux usager·ère·s
- **ORGANISER** une mise en relation efficiente covoitureur·se - covoituré·e pour les trajets intra-départementaux
- **SOUTENIR** le déploiement des points stop de proximité
- **DÉVELOPPER** une pédagogie pour la réduction de l'usage de la voiture individuelle

4 Agir pour favoriser une mobilité durable et multimodale

Dès à présent chacun·e peut constater l'apparition de nouveaux modes de déplacement qui cohabitent sur un support de mobilités unique : la route.
Afin de développer l'utilisation des modes actifs et plus propres tout en garantissant la sécurité et le confort de l'usager·ère, le Département souhaite mener des actions pour renforcer la multimodalité, en visant notamment la complémentarité de l'offre en milieu rural.

- **CONFIGURER** le schéma routier pour tous les modes en optimisant les fonctionnalités et en visant un moindre impact environnemental
- **STRUCTURER** un réseau de chaussée à voie centrale banalisée et de routes départementales adaptées aux modes doux, en complémentarité du réseau cyclable
- **ÉTUDIER** en partenariat l'opportunité de plateformes multimodales en 2e périphérie de la couronne métropolitaine
- **DÉVELOPPER** des services et des outils numériques pour la mobilité douce et partagée
- **FAVORISER** la pratique du vélo
- **UTILISER** la route comme vecteur de communication pour éduquer et sensibiliser

5 Investir la mobilité intelligente et la route connectée

Par l'intermédiaire des innovations technologiques récentes et de l'écho qu'elles ont trouvé dans les pratiques des usager·ère·s, la mobilité intelligente constitue déjà une tendance structurante des déplacements actuels. Le Département souhaite s'inscrire dans ces réflexions en adaptant le réseau routier départemental à ces nouveaux usages visant à faire de la route de demain une route connectée.

- **DÉVELOPPER** des partenariats innovants pour tendre vers une gestion connectée de la route
- **OUTILLER** les professionnel·le·s de la route (agents d'interventions) d'équipements modernes et innovants (capteurs, outils numériques, …)
- **POURSUIVRE** le développement de systèmes d'information en temps réel
- **OPTIMISER** la gestion de l'infrastructure par l'utilisation du Big Data
- **ÉTUDIER** une régulation dynamique de la vitesse sur les axes structurants congestionnés, en partenariat avec l'État, gestionnaire du réseau routier national

6 Promouvoir une haute qualité environnementale pour le réseau routier

Le Département souhaite poursuivre et amplifier les actions déjà entreprises en matière de gestion environnementale du réseau.
À cet égard, le Département souhaite mettre en place des actions limitant au maximum l'impact environnemental des interventions de maintenance et d'entretien du réseau.

- **FAVORISER** une gestion exemplaire des dépendances routières (dépendances vertes et bleues)
- **DÉVELOPPER** les actions collectives sur les déchets au bénéfice d'une route plus propre
- **OPTIMISER** l'usage des produits de salage aux périodes hivernales
- **EXPÉRIMENTER** des revêtements de chaussées innovants et économes en ressources
- **RECYCLER** plus fortement les matériaux de déconstruction routière

7 Préserver la biodiversité et protéger les espaces naturels et agricoles

L'infrastructure routière constitue un outil fort de l'aménagement du territoire, et est en interaction permanente avec son environnement (faune, flore, milieux). C'est pourquoi le Département souhaite proposer des actions pour améliorer l'intégration environnementale de l'infrastructure existante et accompagner au mieux les futurs aménagements.

- **RÉTABLIR** des continuités écologiques par l'aménagement de passages à faunes
- **ASSURER** une bonne mise en œuvre de la séquence ERC (Éviter – Réduire - Compenser) de la conception à la gestion des projets permettant de limiter l'impact environnemental des projets neufs et d'optimiser les coûts et les délais
- **CARTOGRAPHIER** les risques de pollution routière et définir des plans d'intervention pour assurer la protection des captages d'eau
- **REMETTRE** en nature les emprises routières non utilisées
- **DÉVELOPPER** une culture de la sobriété environnementale pour les projets neufs et la modernisation du réseau routier départemental
- **REDONNER** une vocation agricole à des emprises routières en attente de projets

8 Intégrer la transition énergétique dans l'usage de la route

Pour répondre aux enjeux énergétiques et écologiques de demain, de nouvelles actions devront être mises en place, tant sur l'infrastructure que sur la flotte de véhicules. Le Département souhaite être acteur de cette transition en soutenant les initiatives et en mettant en place les équipements nécessaires pour accompagner l'essor des nouveaux véhicules propres.

- **DÉPLOYER** des véhicules et des services (bornes de recharge) à mode de combustion plus propres pour la flotte du Département
- **METTRE** en place des mesures de régulation du trafic routier pour agir lors d'épisodes de pollution de l'air
- **ÉTUDIER** l'opportunité et la faisabilité d'une filière pour les déchets verts issus des dépendances routières

9 Amplifier la mobilité solidaire en la facilitant

Le Département de Loire-Atlantique met un point d'honneur à ce que la route de demain soit toujours accessible à toutes et à tous.
S'appuyant sur ses compétences actuelles en matière de solidarité et de handicap, des actions seront menées auprès de tous les publics, et prioritairement à destination des publics sensibles (jeunes publics, seniors, personnes à mobilité réduite), pour favoriser une mobilité inclusive (solutions physiquement et financièrement accessibles).

- **SOUTENIR** le développement des actions pour le transport solidaire
- **OPTIMISER** le transport des enfants et étudiant·e·s en situation de handicap
- **DÉVELOPPER** le covoiturage solidaire
- **PROMOUVOIR** l'entraide intergénérationnelle

10 Renforcer la cohérence entre aménagement du territoire et mobilités

Les mobilités entre zones d'emploi et d'habitation sont réinterrogées par les nouvelles pratiques professionnelles et résidentielles (migrations pendulaires, trajets domicile-travail). Ainsi, le Département souhaite impulser des réflexions pour favoriser une meilleure prise en compte des mobilités dans les choix d'aménagements territoriaux.

- **COORDONNER ET ADAPTER** les outils de programmation et de planification pour un urbanisme durable
- **CONTRIBUER** à la maîtrise de l'étalement urbain en promouvant les centralités et le renouvellement urbain
- **DONNER** un nouvel usage aux infrastructures désaffectées
- **POURSUIVRE** le déploiement du très haut débit sur l'ensemble du département et favoriser la création de tiers-lieux pour le développement du télétravail.

Paul Pascal/Département de Loire-Atlantique

11 Favoriser le dialogue entre les citoyens, les institutions et les acteurs privés

Gestionnaire de 4 300 km de routes, le Département de Loire-Atlantique est un acteur majeur des mobilités pour le territoire. Pour encourager les partenaires et citoyen·ne·s à participer activement à cette transition vers la route de demain, le Département souhaite privilégier une approche inclusive.

- **AMPLIFIER** le dialogue et le rôle du citoyen
- **FÉDÉRER** des partenariats entre des acteurs publics et privés (fédération, organismes de recherche, constructeurs automobiles, …)
- **ORGANISER** régulièrement des rendez-vous de la route de demain

En 2019, les engagements du Livre Blanc seront déclinés en plan d'actions qui sera soumis au vote de l'Assemblée départementale, nourri des contributions citoyennes et partenariales.

Département de Loire-Atlantique

Pour plus d'informations sur la démarche
« *Inventons la route de demain* », rendez-vous sur :
participer.loire-atlantique.fr/route
#LAroutedemain

Département de Loire-Atlantique
Direction Déplacements
3 quai Ceineray – CS 94109 – 44041 Nantes cedex 1
Tél. : 02 40 99 78 14
Courriel : participation.citoyenne@loire-atlantique.fr
Site Internet : loire-atlantique.fr

Conception : Sennse / Département de Loire-Atlantique
Crédit Photo : Istockphoto.com
Données statistiques : La route départementale d'aujourd'hui et de demain, à l'horizon 2030 en Loire-Atlantique (IFOP - juin 2018), Accidentalité sur les routes départementales de Loire-Atlantique – Bilan 2016 et tendances 2017 (Département de Loire-Atlantique – 2016), Enquête déplacements en Loire-Atlantique – Préparer la mobilité de demain (Département de Loire-Atlantique - janvier 2016).
Impression : Département de Loire-Atlantique
Décembre 2018